



→ Atelier Thématique

Risque incendie

**Jeudi 20 mars de 8h00 à 10h00
au SDIS 17.**



1. Présentation du risque incendie en entreprise par le SDIS 17.

Merci au Commandant Fabien Loup du SDIS 17, pour son intervention qui nous a permis de mieux comprendre l'organisation et les missions du SDIS et les principales actions à mener dans nos entreprises pour prendre en compte et maîtriser le risque incendie.



Points à retenir :

Le feu d'industrie ou d'entrepôt est en hausse de 10%, ce sinistre est généralement très coûteux.

Chiffres 2012 sur le département :

- 83 sinistres de plus de 2 M€,
- 73 sinistres entre 2 et 10 M€ (coût moyen à 4 M€) et
- 10 sinistres supérieur à 10 M€ (coût moyen à 19 M€)

Rappel sur la règle DB9 de dimensionnement des réserves en eaux :

- Grille de cotation des risques d'activités et de stockages
- + Prise en compte de la plus grande surface non recouverte
- + Majoration ou minoration selon les capacités du site
- = Volume d'eau nécessaire pour les secours à ramener sur 2 heures.





Rôle du SDIS :

- Il intervient en amont des projets : Permis de construire ICPE, rôle prescriptif au travers de l'instruction des dossiers (DECI, recoupement, DF, etc).
- Il intervient durant la vie de l'entreprise : Rôle de conseil et de préconisation au travers de l'analyse de risque du prévisionniste.

Actions de Prévention des incendies : Faire que l'incendie ne démarre pas !

- Thermographie, contrôles techniques, contrôles des pratiques des personnels, sensibilisation et formation des personnels, système de sécurité avec le moins possible de défaillances.

Actions de réduction des conséquences des incendies : Avoir les bons moyens de secours !

- Equipe de première intervention, de deuxième intervention, mes réactions en cas de sinistre, mes actions pour faciliter l'action des secours (personnes ressources, si coupure fluides, isolation des réseaux pluviaux, etc), échanges possibles avec l'officier prévision du SDIS !

Les objectifs d'un Plan de continuité d'activité :

- Assurer la pérennité des activités vitales de l'entreprise (maîtrise des conséquences et limiter les impacts des sinistres),
- Protéger l'entreprise d'une perte d'activité, Renforcer son image face à ses clients, fournisseurs et partenaires.

Les avantages d'un PCA :

- Analyse des vulnérabilités de son entreprise, prise en compte du risque incendie, meilleure écoute des sapeurs pompiers, meilleure analyse de risque.
- En cas de l'incendie : 3 thèmes à étudier : Je perds mon système d'information , Je perds une partie de mes locaux, Je perds une partie de mon personnel « ressource rare ».





2. Présentation de la démarche incendie de Dufour Yachts

Merci à Nathalie Lucas, Responsable QSE de Dufour Yachts pour son intervention, qui nous a permis de mieux comprendre les différentes actions menées par l'entreprise sur le risque incendie. La présentation est annexée en pièce jointe.

Points à retenir :

L'Identification des risques

- Analyse des risques par atelier ou secteur (Document unique)
- Produits chimiques utilisés : inflammable (acétone, résines, etc.) comburant (catalyseur)
- Matériaux : bois, plastiques, etc.
- Outils (travail par point chaud) : chalumeau (soudure), meuleuse, etc.
- Procédés : la réaction de polymérisation à un pouvoir calorifique important
- Electricité ; gaz
- Zones ATEX (poussières et gaz)
- Analyse des risques par un expert indépendant mandaté par l'assureur : deux fois par an, un expert vient contrôler notre niveau de risque incendie par une visite de site, la vérification du respect des préconisations, des recommandations pour maintenir le niveau de risque ou le faire baisser.

Les moyens de lutte contre l'incendie

- Sprinkler dans tous les ateliers du site « Périgny »
- Vérification semestrielle par organisme extérieur
- Maintenance hebdomadaire
- RIA dans tous les ateliers
- Vérification annuelle par organisme extérieur
- Extincteurs dans tous les bâtiments (ateliers + locaux administratifs)
- Vérification annuelle par organisme extérieur
- Désenfumage dans tous les bâtiments
- Vérification annuelle par organisme extérieur
- Bornes incendie réparties sur le site

Les moyens de prévention mis en place

- La sensibilisation du personnel sur les comportements à risque (flash sécurité : « ouvrons les yeux sur nos comportements et nos habitudes »)
- L'organisation du stockage (séparation stricte des produits comburants et inflammables)
- La délivrance d'un permis feu pour tout travail par point chaud
- La formation des Equipiers de Première Intervention – Accueil sécurité de tous les salariés
- Les fiches reflexes pour les acteurs d'évacuation
- Le 5S : rangement des ateliers systématique pour laisser libre tous les accès et moyens de lutte contre l'incendie
- « Fiches Réflexes » des Responsables d'évacuation
- Des consignes aux guide-files
- Des consignes aux serre-files



Un grand merci à l'équipe du SDIS 17 pour leur accueil et leur disponibilité lors de cet atelier.



Participants

Alexandre Pétrozzi
Nathalie Lucas
Pascale Compain
Aude Rivière
Sandrine Lucas
Pascal Renévo
Martine Lévèque
Sonny Dominé
Maryline Fontaine
Richard Roullier
Fabien Loup

Biotop
Dufour Yachts
Imprimerie Rochelaise
Imprimerie Rochelaise
ATMO Poitou Charentes
Générali Assurances
GPC Bio
La Rochelle Evenements
Geoffriaud
France Pare Brise
SDIS 17

Prochain Atelier Biotop



Date : Jeudi 15 mai 2014
Horaires : de 8h00 à 10h00.
Thématique : **ÉCO-CONSTRUCTION**
Lieu : ATMO Poitou-Charentes

Contact :

Alexandre Petrozzi

Animateur

→ 06 23 15 56 40

contact@clubperigny.com

